

ISRAËL

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer les résultats du système d'enseignement (2011)

Recommandations : Améliorer la qualité de l'enseignement public obligatoire, en particulier pour les élèves arabes. Dans les écoles religieuses indépendantes ultra-orthodoxes, conditionner davantage le financement par l'État au respect des programmes scolaires et faire effectivement appliquer ces conditions. Dans l'enseignement supérieur, instaurer des frais de scolarité, couplés à un dispositif de remboursement des prêts étudiants en fonction des revenus.

Mesures prises : La réforme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mise en œuvre à la rentrée 2011, prévoit une augmentation de la rémunération des enseignants en contrepartie d'un allongement du temps de travail, et une série de mesures pédagogiques et autres. D'autres réformes en cours portent sur l'allongement de la scolarité obligatoire, la réduction du nombre d'élèves par classe, la modification des examens de fin d'étude et la révision des mécanismes de financement des établissements.

Alléger les formalités administratives imposées aux entreprises (2011)

Recommandations : Mettre à exécution les projets d'assouplissement des règles relatives à la construction, et poursuivre les efforts de réduction du nombre d'autorisations que doivent obtenir les entreprises, et des délais de traitement des demandes d'autorisations.

Mesures prises : La libéralisation partielle de la propriété foncière est en cours, mais les tentatives de rationalisation et de décentralisation de l'aménagement du territoire, de même que les procédures d'approbation, marquent le pas. Toutefois, les mesures portant sur l'accélération de la construction de logements ont été prises pour contrecarrer l'augmentation rapide du prix des logements. Un système de guichet unique pour les petites et moyennes entreprises est en cours de mise en place.

Mener à bien les réformes des industries de réseau (2011)

Recommandations : Sortir de l'impasse dans le secteur de l'électricité, créer une autorité de régulation des télécommunications indépendante et aller plus loin dans l'ouverture à la concurrence des services postaux, du transport ferroviaire et des services de l'eau.

Mesures prises : Dans la téléphonie mobile, la réduction des tarifs d'interconnexion s'est poursuivie en 2011. Dans le secteur de la production d'électricité, une étape supplémentaire en faveur de la production privée a été franchie, la construction d'une grande centrale ayant obtenu le feu vert des autorités en 2011.

Autres priorités

Stimuler l'emploi des ménages à bas revenu (2011)

Recommandations : Appliquer de façon plus active les programmes de remise au travail des bénéficiaires de l'aide sociale, élargir le champ d'application de la réduction d'impôt sur le revenu au titre d'activités professionnelles (EITC) et accroître sa valeur, et conjuguer une meilleure application du droit du travail à une réduction du salaire minimum par rapport au salaire moyen.

Mesures prises : Le programme pilote, pourtant prometteur, de services de placement confié au secteur privé a été abandonné. De même, des augmentations exceptionnelles du salaire minimum ont été accordées pour juillet 2011 et octobre 2012. L'EITC devrait s'appliquer dans l'ensemble du pays, mais aucune augmentation de sa valeur n'est prévue.

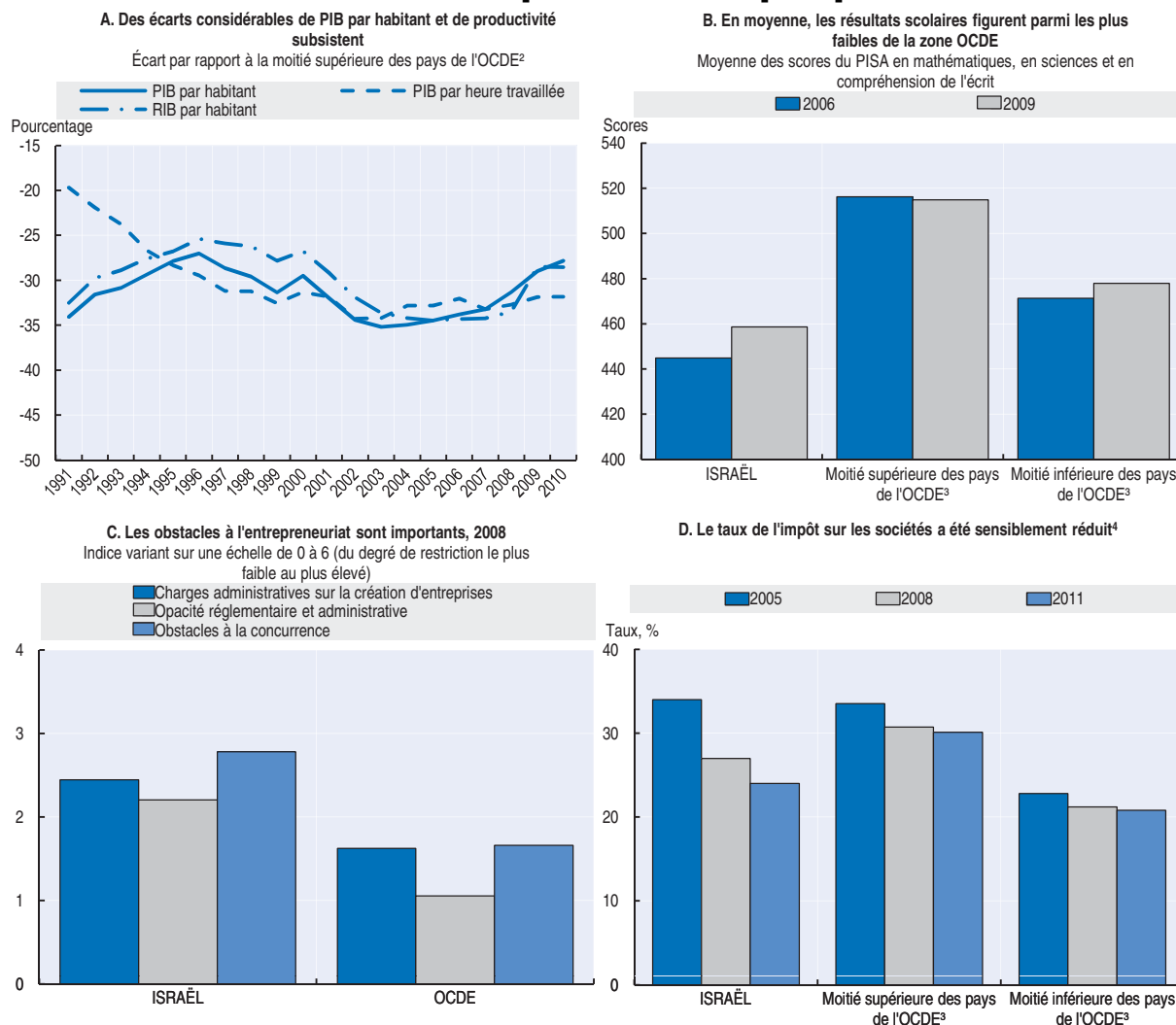
Réduire le poids relatif des impôts directs dans la fiscalité (2011)

Recommandations : Emprunter des voies praticables pour augmenter les impôts indirects et poursuivre le programme de baisses de l'impôt sur le revenu.

Mesures prises : Le taux d'impôt sur les sociétés a été réduit en janvier 2011, de même que certains taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

- Le PIB par habitant d'Israël se rapproche progressivement du niveau de la moitié supérieure des pays de l'OCDE depuis le milieu des années 2000, mais un écart marqué subsiste, du fait d'un déficit de productivité.
- Pour ce qui concerne les grandes priorités, les réformes de la fiscalité et de l'éducation ont progressé, mais les autorités ont fait un pas en arrière dans les mesures de remise au travail des bénéficiaires de l'aide sociale.
- Dans d'autres domaines, le régime fiscal applicable au gaz naturel offshore a été amélioré et plusieurs mesures ont été prises pour éviter la flambée du prix des logements.

Indicateurs de performance et de politique



1. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
3. Moitié supérieure et moitié inférieure des pays de l'OCDE classés en fonction des scores du PISA en mathématiques, en sciences et en compréhension de l'écrit dans le graphique B, et en fonction du taux de l'impôt sur les sociétés dans le graphique D.
4. Taux global (de droit commun) de l'impôt sur les sociétés correspondant à la somme des prélèvements réalisés par les administrations centrale et infranationales.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données de l'enquête 2009 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) ; graphique C : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique D : OCDE, Base de données fiscales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932565471>